

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE THÔNES

### SÉANCE DU 22 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-deux du mois de mars, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués en Séance Officielle à onze heures, se sont réunis se sont réunis exceptionnellement dans une salle de l'Espace Cœur des Vallées, sous la présidence de M. Claude COLLOMB-PATTON, Maire.

Étaient présents : Mme Catherine MANIGLIER, M. Serge HUDRY, Mme Brigitte VULLIET, M. Grégory BAERT, Mme Leslie BIBOLLET, M. Sébastien CHALLAMEL, Mme Christine RUFFON, M. Jean-Marc ALEMANY, Mme Gaëlle TAGLIABUE, M. Éric POLLET, Mme Brigitte VACHERAND-DENAND, M. Jérôme AGNELLET, Mme Nicole LAURIA, M. Nicolas MORDRET, Mme Stéphanie POIRIER, M. Sébastien ATRUX-TALLAU, Mme Delphine FILLION-ROBIN, M. Patrice GURRET, Mme Sandrine CRESPIN, M. Stéphane BRUGÈRE, Mme Odile PRIOLET, M. Rémi FRADIN, Mme Gaëlle GUEBEY, M. José BARRADAS, Mme Clémentine FARCY, M. Hakim SILANES EL MANIGHOUDI, Mme Floriane BERTEZ, Conseillers Municipaux.

Avait donné procuration : M. Serge FUSS, Conseiller Municipal.

Date de la convocation : 16 mars 2026  
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29  
Présents et représentés : 29

Secrétaire : Mme Christine RUFFON, Conseillère municipale, prend place au bureau en qualité de secrétaire, fonction qu'elle déclare accepter.

--==oo0oo==--

#### **N° 2026/030 - CRÉATION DES POSTES DE MAIRES-ADJOINTS**

Aux termes de l'article L 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales : « *Le Conseil Municipal détermine le nombre d'Adjointes au Maire sans que ce nombre puisse excéder 30% de l'effectif global du Conseil Municipal.* »

Le nombre maximum pour la commune de THÔNES est donc de huit.

M. le Maire propose de créer huit postes de Maires-Adjointes.

M. le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer sur cette proposition.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,  
**Par vote à main levée, à l'unanimité,**

- **DÉCIDE** la création de huit postes de Maires-Adjointes

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ AUX LIEU ET DATE SUSDITS

THÔNES, le 23 mars 2026

Le Maire,

Claude COLLOMB-PATTON



POUR COPIE CONFORME

La secrétaire de séance

Christine RUFFON

.../...

Envoyé en préfecture le 24/03/2026

Reçu en préfecture le 24/03/2026

Publié le 25/03/2026

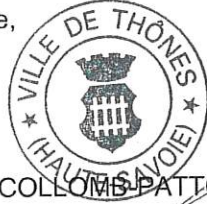
ID : 074-217402809-20260322-CM26030-DE

S<sup>2</sup>LOW

LE MAIRE CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION PAR  
TÉLÉTRANSMISSION EN PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE LE 24 MARS 2026 ET  
PUBLICATION ÉLECTRONIQUE LE 25 MARS 2026

THÔNES, le 25 MARS 2026

Le Maire,



Claude COLLOMB PATTON